

**VILLE D'EPERNON**

(Eure-et-Loir)  
8, rue du Général Leclerc  
BP 30041  
28231 EPERNON cedex  
Tél. 02.37.83.40.67

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**2019-82****SEANCE DU 4 MARS 2019**

FB/LN/AM n° 2019/26

Objet de la délibération :

**INSTITUTION DES TARIFS  
D'ADHESION  
A LA MEDIATHEQUE  
MUNICIPALE**

**ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION  
N° 2019/24 du 4/03/2019**

**NOMBRE DE CONSEILLERS**En exercice : **29**Présents : **24**Pouvoirs : **02**Votants : **26**

Date de la convocation :  
**26/02/2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 04 mars à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.

Étaient présents :**Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :**

BELHOMME François, DAVID Guy, BONVIN Béatrice, BOMMER Danièle, MATHIAU Jacques, QUAGLIARELLA Lydie, MARCHAND Jean-Paul, GAUTIER Martine, DUCOUTUMANY Franck, RAMOND Françoise, JOSEPH Jean, BASSEZ Rosane, BEULE Simone, CASANOVA Paulette, GUITARD Régine, POISSONNIER Philippe, ESTAMPE Bruno, VAN CAPPEL Nathalie, ROYNEL Eric, BLANCHARD Flavien, BROUSSEAU Claudine, BREVIER Chantal, LARCHER Annick, METRAL-CHARVET Denis.

**Absents Excusés :**

CHERGUI Cendrine,  
MARCHAND Isabelle, Pouvoir à B. ESTAMPE  
HAMARD Roland, Pouvoir à N. VAN CAPPEL

**Absents :**

PHILIPPE Didier, BEAUFORT Arnaud

Secrétaire de séance : B. BONVIN



Vu l'article L2212.1 et suivant du code général des collectivités,  
Considérant l'ouverture prochaine de la médiathèque municipale,  
Considérant que pour des motifs de bonne gestion de la médiathèque municipale, il convient de mettre en place un tarif d'adhésion à l'intention du public,  
Considérant que la municipalité peut définir les conditions d'utilisation et les règles de fonctionnement de la médiathèque municipale,  
Considérant que tous les membres de l'assemblée délibérante ont été destinataires de la proposition tarifaire,  
Considérant que la commission culture s'est réunie le 13/02/2019,

Considérant l'annulation de la délibération n° 2019/24 du 4 mars 2019 suite à une erreur matérielle,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Institue les tarifs d'adhésion à la médiathèque municipale suivants :

**Cotisation annuelle de la carte d'adhérent**

Adultes Sparmoniens (à partir de 18 ans)	11 €
Adultes hors commune	16 €
Jeunes de moins de 18 ans (Sparmoniens et hors commune)	Gratuit
Etudiants de moins de 25 ans	Gratuit
Adultes (RSA, Chômage, sur justificatif)	6 €
Renouvellement d'une carte d'adhérent perdue, volée ou détériorée	1 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20190304-D2019\_03\_26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/03/2019

Affichage : 7/03/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

Fait et Délibéré à Epernon, le 4 mars 2019

Le Maire,

F. BELHOMME



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.